

Waremme, le 09 janvier 2013

Compte rendu de la séance d'information-consultation destinées aux comités de  
village et gestionnaires de salle  
13 décembre 2012

Présences :

20 personnes présentes représentant 14 associations et 12 villages : Moxhe, Petit-Hallet, Trognée, Cras-Avernas, Crehen, Lens-Saint-Remy, Avin, Abolens, Blehen, Wansin, Merdorp et Thisnes  
Pour la commune de Hannut : J-C Jadot (échevin) et Laurent Collin (agent relais communal – Service Technique)

Pour la Fondation rurale de Wallonie : B. Jans et A. Doguet (agents de développement)

**1. Objectifs de la réunion**

Cette réunion de consultation des comités de village et des gestionnaires de salles a pour mission de récolter les avis, vécus et besoins de ces acteurs fondamentaux à la vie de village.

**2. Accueil des participants**

Monsieur Jean-Claude Jadot accueille les participants et introduit la soirée.

**3. Présentation de l'opération de développement rural de Hannut**

Anne Doguet de la Fondation rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée. Elle explique succinctement les tenants et aboutissants d'une Opération de développement rural et termine son introduction par la présentation des résultats des séances d'info-consultation villageoises.

## 4. Consultation des associations

### a. Méthode de travail

La consultation est divisée en 2 temps. Dans un premier temps, les représentants des comités de village et/ou gestionnaires de salle sont appelés à se regrouper en 3 groupes. Un rapporteur est désigné à chaque table. Ces groupes sont alors amenés à discuter au sujet de 4 thèmes à raison d'une dizaine de minutes par thème :

- Thème 1 : Infrastructures et équipements
- Thème 2 : Gestion et fonctionnement
- Thème 3 : La vie au village
- Thème 4 : Communication et collaborations

Durant cette première partie, les agents de développement de la FRW circulent dans les groupes. Les résultats des discussions engrangés par les rapporteurs sont remis aux agents de développement.

Dans un second temps, les associations représentées sont appelées à remplir un « questionnaire individuel ». Celui-ci est remis aux agents de développement rural.

### b. Résultats de la consultation

Le présent compte-rendu compile les informations notées par les rapporteurs des groupes de travail avec les réponses des « questionnaires individuels » remplis par chaque association. Quoique ce rapport tente d'être le plus complet possible, il se peut que certaines discussions menées n'aient pas fait l'objet d'une transcription et ne soient par conséquent pas incorporées dans cet écrit.

<b>THÈME 1 : INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS</b>
---

#### **Ce qui va bien :**

##### *Salle de village*

- la 1<sup>ère</sup> ODR a permis de doter ou remettre en état certaines salles de village.
- Les salles de village sont des outils essentiels à la vie au village, elles sont très appréciées.
- Lorsqu'il y a une salle, les locations permettent souvent de dégager des moyens soit pour améliorer la salle, soit pour développer des activités au profit du village.

##### *Accessibilité*

- Certaines salles sont facilement accessibles pour les personnes à mobilité réduite.
- La situation au centre du village est un atout.

#### **Ce qui va moins bien :**

##### *Bâtiments :*

- Pas de salle dans certains villages : Wansin, Abolens (NDLR : et Avernas-le-Bauduin).  
A Merdorp, la buvette fait office de salle.  
Les opportunités de rachat d'anciens bâtiments qui auraient pu faire l'affaire n'existent plus forcément (ex : Cercle Saint Laurent à vendre à Cras-Avernas).

- De nombreuses salles sont jugées vétustes, voire très vétustes : le chauffage, l'électricité, l'isolation, des problèmes d'humidité, le manque de respect des normes de sécurité sont les principaux points reprochés.
- Le manque de place est également soulevé dans plusieurs cas, surtout pour le stockage de matériel et dans les cuisines.
- Le manque de cuisine ou leur état est aussi pointé comme un handicap pour les locations.
- L'avenir de certaines salles est incertain (ex : Lens-Saint-Remy).

#### *Accessibilité*

- La présence de seuils, d'escaliers ou de sanitaires non adaptés pour les personnes à mobilité réduite est relevée pour la majorité des salles.
- Manque de signalisation des salles.

#### *Aménagements extérieurs*

- Certaines salles manquent d'aménagements extérieurs : aire de jeux, aire de repos, terrasse, cour,...
- Certains aménagements et équipements sont détériorés voire dangereux.
- Manque d'entretien des espaces extérieurs.
- Le stationnement n'est pas aisé ou sécuritaire dans tous les cas : encombrement de la chaussée lors d'activités dans la salle (problème fréquent) et manque d'équipements routiers de sécurité aux abords des salles.

### **Pistes d'amélioration :**

#### *Bâtiment*

- Equiper les villages qui n'ont pas de salle comme Abolens et Wansin.
- Revoir/rénover les salles quand cela est nécessaire.
- Avoir une réflexion sur la gestion des charges (électricité, chauffage,...) qui peuvent être très handicapantes.
- Veiller à avoir des dispositifs de chauffage et d'isolation corrects dans chaque salle.
- Lors de la construction ou de la rénovation d'une salle, veiller aux futurs frais de chauffage et aux utilisations par de petits groupes en prévoyant la modularité des espaces. (Bon ex : salle Jean Renard avec cloisons)
- Tant qu'il n'y a pas de salle, aider les comités dans leurs organisations. Ces comités doivent supporter des frais importants pour l'alimentation en eau, en électricité et les sanitaires ; ce qui peut devenir vite très onéreux pour ces comités et les décourager à organiser de telles activités.
- Passer à un contrat commun de nettoyage des salles de village.
- Améliorer l'accessibilité des PMR.

#### *Equipements*

- Avoir une meilleure communication sur les locations de mobilier communal et envisager la gratuité de certains prêts (ex : barrières nadar).
- Centraliser tout le matériel communal ou commun aux associations de village en un endroit précis de la commune auquel auraient accès les comités lors de leurs fêtes (ex : disposer d'un bâtiment de stockage).

### *Extérieur/accessibilité*

- Combiner des installations extérieures adaptées aux besoins en complément des salles.
- Aménager certaines voiries et accès afin d'arrêter les encombrements de chaussée lors des occupations de la salle. Prévoir des lieux de parking de « réserve » et là où il n'y en a pas.
- Pouvoir jouir de certains terrains adjacents lors des grosses fêtes pour y mettre un chapiteau.
- Développer un système de nettoyage communal aux abords des salles après activités.
- Améliorer la signalisation.
- Améliorer, entretenir et équiper les espaces extérieurs aux salles.

<b>THÈME 2 : GESTION ET FONCTIONNEMENT</b>
--

### **Ce qui va bien :**

- Il existe des comités actifs dans quasiment tous les villages.
- Parfois, plusieurs comités se retrouvent dans un même village, chacun avec ses particularités et/ou ses activités et ça peut bien fonctionner. La complémentarité est alors une force.
- La répartition des rôles au sein d'un comité est en général positive.
- L'intégration de nouveaux habitants dans le comité est en général un atout important.

### *Budget/administratif*

- La location de salle (grâce au travail des comités) permet la tenue de manifestations de village : fêtes de villages, goûters, St-Nicolas,...
- La présence d'un bar apporte parfois suffisamment de recettes pour développer des activités de village.
- Etre sous statut d'asbl offre plus de sécurité pour les membres investis surtout lors de l'apparition de problèmes.

### **Ce qui va moins bien :**

- Le manque de membres actifs est une grosse difficulté dont doit faire face la plupart des comités et associations. Cela engendre le découragement des membres présents et peut être traduit par ailleurs comme un manque d'ouverture de la part du comité en place...
- Dans certains cas, quelques personnes finissent par (devoir) tout gérer et centraliser.
- La participation des nouveaux habitants reste souvent difficile malgré les actions entreprises pour les intéresser (ex : courrier personnalisé, fête des voisins, porte à porte, Saint Nicolas...).
- Les jeunes sont en général peu impliqués dans la plupart des villages à l'exception de quelques cas où les jeunes disposent d'un local et/ou d'activités propres.
- Avoir plusieurs comités dans un même village, n'est pas toujours évident. Parfois une concurrence néfaste et une mauvaise ambiance s'installe dans le village.
- Les villageois se connaissent de moins en moins.

### *Budget/administratif*

- Les frais de fonctionnement sont souvent très onéreux (chauffage, électricité, gaz, poubelles, eau, nettoyage,...) et difficiles à couvrir pour certains comités.

- Lors des locations de salle, il y a souvent du mobilier abimé, des coups aux murs, des sanitaires bouchés. Le nettoyage laisse à désirer... Cela peut engendrer des frais supplémentaires pour les gestionnaires quand ils ne sont pas détectés à temps.
- Manque de subside de la commune.
- La rémunération du nettoyage de salle n'est pas toujours facile à gérer.
- Difficulté de gestion, de statut... et méconnaissance des possibilités.

#### **Pistes d'amélioration :**

- Renouvellement des membres (sang frais = nouvelles idées et nouveau souffle).
- Avoir un noyau suffisamment large de personnes dans le comité (au moins une dizaine) et garder un contact régulier (via un relais) avec les habitants qui acceptent de s'investir de manière plus ponctuelle.
- Rechercher activement des renforts en tentant d'intéresser les gens en leur confiant des missions. La relève vient rarement d'elle-même.
- Organiser un toutes-boîtes pour attirer de nouveaux habitants à rejoindre les comités.
- Rassembler (plus souvent) les comités au sein d'un même village.
- Rapprocher des comités de villages avoisinant (ressources humaines et matériel).
- Avoir dans le comité un seul référent pour la location de la salle qui gère le calendrier mais garder la décision de louer au sein du comité.
- Avoir un guichet (électronique) communal pour tout ce qui concerne la Charte de gestion, les autorisations nécessaires, les arrêtés de police,...
- La commune ne pourrait-elle pas mettre à disposition des associations une photocopieuse ou une possibilité de faire reproduire des documents. Ce poste est de plus en plus difficile à supporter.
- Exercer un tarif préférentiel de location de la salle pour les villageois est souvent une attente des habitants. Il est cependant nécessaire de fixer des règles. Celles-ci varient suivant les villages. Ex : Maximum une location par an à tarif préférentiel par habitation, location réservée aux membres en ordre de cotisation au comité de village...
- Avoir un contact communal pour aider les associations qui doivent faire des locations auprès d'organismes externes (ex : pour des tentes, chapiteaux, WC,...).

#### *Budget/administratif*

- Utilisation de « titres-service » pour le nettoyage des salles.
- Besoin d'un système de financement pour les problèmes de rénovation.
- Veiller à la formation des membres de comités en matière de statut, de gestion...

<b>THEME 3 : LA VIE AU VILLAGE</b>
------------------------------------

Les principales activités organisées par les associations présentes à cette réunion sont : location de salle, fêtes de village, activités Saint-Nicolas/Noël/Pâques/..., gouters des pensionnés, fête des voisins, cinéclubs, publication d'une mini gazette de village, ... Les soirées jeunes ne sont plus autorisées sauf à Crehen de temps à autre. Certaines associations développent des activités de loisirs (théâtre, jeux, judo, danse, club photo...) mais peu accueillent des activités « économiques, sociales et de service » (réfectoire de l'école et achat groupé de mazout au profit des villageois).

Chaque association, comité ou gestionnaire fonctionne de manière spécifique ; certains comités se limitent à gérer l'outil et d'autres veulent amener une dynamique de village.

### **Ce qui va bien**

- Arrivée de nouveaux habitants.
- Café de village, festivités bibitives et repas.
- Activités au profit des enfants du village et/ou des villageois : St-Nicolas, Halloween, les cloches, fêtes de village, 11 novembre,...
- Le but initial des comités est de développer des activités destinées aux habitants. Pour ce faire, les rentrées d'argent issues des locations et consommations constituent leur principal revenu.
- Peu de problème de voisinage.

### **Ce qui va moins bien**

- La rencontre et la mobilisation des nouveaux habitants est de plus en plus difficile.
- Les soirées de jeunes ne sont quasiment plus admises dans aucun village (problème de voisinage, de coût, de sécurité...). Où les faire alors ? C'est dommage que nos jeunes doivent aller dans d'autres communes pour pouvoir faire la fête.

### **Pistes d'amélioration :**

- Développer davantage la fête des voisins, des activités dans les rues...
- Utiliser davantage les salles de village au profit des jeunes, des personnes âgées,... Les ouvrir plus et plus facilement.
- Développer des groupements d'achats au départ du mazout et étendre ses actions à d'autres biens/services.
- Mise sur pied d'un comité chargé d'accueillir des nouveaux habitants (ex : Blehen). Demander la liste des nouveaux arrivants à la commune et/ou avoir une procédure pour procurer les adresses des nouveaux habitants aux comités.

<b>THEME 4 : COMMUNICATION ET COOPERATION</b>
---

### **Ce qui va bien**

- Le bouche à oreille.
- Le site communal et les sites des comités.
- Certains comités rédigent un journal spécifique distribué en toute-boîte (ex : adresses utiles, calendrier annuel des activités,...).
- Le nouveau panneau lumineux de la Grand-Place attire les regards et permet de diffuser des informations lues par les passants.
- Recours à Facebook dans plusieurs villages.
- Entraide entre comités.

### **Ce qui va moins bien :**

- Manque de communication entre les comités des différents villages.
- Manque de visibilité.
- Coût des publicités dans les petits journaux.
- Difficulté de trouver des sponsors réguliers.
- Difficultés de trouver des moyens d'impression bons marchés (ex : sponsoring par imprimerie).
- Pas suffisamment de collaboration avec la commune.

### **Pistes d'amélioration :**

- Améliorer la communication via le site Internet Communal et/ou de Hannut Tourisme Promotion (ex : centraliser l'information concernant les événements villageois, liens vers les sites Internet des comités et associations...)
- Avoir un site commun aux associations qui serve à coordonner leurs activités, à gérer les différentes informations utiles aux associations et venant d'elles,...
- Prévenir plus tôt les associations des actions communales qui ont un lien avec les villages : (ex : journée de l'environnement,...)
- Composer par village un calendrier des activités et le distribuer aux associations et aux habitants.
- Mettre sur pied un petit journal de village à la parution régulière (ex : tous les 2 mois) afin d'informer les habitants des activités de leur village. C'est préférable de faire ainsi plutôt qu'un seul calendrier annuel. Ainsi, on évite les effets de perte du document de référence. (Ex : le clin d'œil).

### **5. Mot de la fin**

Pour terminer la soirée, les agents de développement de la FRW expliquent les suites de l'ODR/A21L par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR). Ils invitent les personnes intéressées à s'inscrire à cette commission citoyenne.

Bernard Jans clôture la séance par la présentation de l'appel à projet « Vis mon village » lancé par la Fondation Roi Baudouin <http://www.kbs-frb.be/call.aspx?id=303034&langtype=2060> .

Pour la Fondation rurale de Wallonie  
Anne Doguet

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu de réunion, vous pouvez contacter  
Anne Doguet ou Bernard Jans  
de la Fondation Rurale de Wallonie au n° 019/58 93 28  
ou par courriel : [a.doguet@frw.be](mailto:a.doguet@frw.be) ou [b.jans@frw.be](mailto:b.jans@frw.be)*